

Le réseau des Points relais conseil en Midi-Pyrénées

Labellisé par l'Etat et la Région en 2002, le réseau des Points relais conseil (PRC) en VAE s'appuie sur des structures en charge de l'information et de l'orientation du public déjà présentes sur le territoire : Centre interinstitutionnel de bilans de compétences (Cibc), Point information conseil orientation (Pico) pour le ministère de l'agriculture, Centre d'information sur les droit des femmes et des familles (Cidff), Crajep pour l'éducation populaire, Cio pour l'éducation nationale, CCI...

Financées à l'origine par l'Etat et la Région et depuis 2006 par la Région seule avec un complément du FSE, vingt structures composent ce réseau maillant le territoire sur près de 70 sites géographiques. Le Pôle relais conseil du Fongecif Midi-Pyrénées et le PRC Enseignement supérieur en ligne, qui propose l'accès à l'ensemble de l'offre de certification des universités et grandes écoles de la région sur son site www.vaesup-mip.info, complètent le réseau.

Les PRC en VAE sont ouverts à toute personne, quels que soient son âge, son statut, son niveau d'étude ou de qualification, qui désire s'engager dans un projet de validation. Ils proposent un service individualisé d'information et surtout de conseil pour aider les personnes dans leur projet et le repérage des certifications accessibles par la VAE.

Le Point relais conseil en VAE du Tarn

La semaine de la VAE, une première nationale



Le Cibc du Tarn est impliqué dans la mise en œuvre des démarches de validation depuis le démarrage du dispositif. Il a été labellisé PRC en VAE dès 2002.

Jean-Marc Bousquet, directeur du PRC du Tarn, explique l'importance du dispositif dans le département.

Jean-Marc Bousquet, vous avez organisé la « semaine de la VAE » dans le Tarn du 30 novembre au 4 décembre 2009. Quels sont les impacts de cette manifestation ?

C'est la première fois que ce concept de manifestation est réalisé autour de la VAE, en Midi-Pyrénées et sur le plan national. Son objectif : sensibiliser les entreprises et le public à la VAE, informer les partenaires de l'Accueil information orientation (AIO). Inscrite dans le plan d'action des trois Maisons communes emploi formation (Mcef) du Tarn, elle a bénéficié du soutien du Conseil régional et de l'Etat. En complément d'un accueil permanent du public, des animations thématiques en partenariat avec

les certificateurs et Pôle Emploi, des débats avec des entreprises et des témoignages de candidats ont été programmés. Nous avons conduit une importante campagne de communication dans les médias (presse écrite, radio) et par l'intermédiaire des Mcef. Cette semaine de la VAE a permis de repérer plus de 200 candidats potentiels et de sensibiliser 36 entreprises au dispositif.

Pouvez-vous donner d'autres exemples d'initiatives concrètes autour de la VAE ?

Le PRC, en partenariat avec Pôle Emploi et la Ddtefp du Tarn, met en place depuis 2007 des ateliers d'information en direction de publics demandeurs d'emploi inscrits sur des métiers en tension ou porteurs. En 2009, cette action volontariste a permis de toucher plus de 1 800 personnes, réparties sur six secteurs d'activité : aide à la personne, bâtiment, industrie, secrétariat, vente et restauration. 350 personnes ont participé à des ateliers d'information et 103 ont bénéficié d'un entretien conseil. Une quinzaine de personnes se sont déjà engagées dans la démarche pour des certifications telles que les CAP Petite enfance, Bac Pro Commerce, diplôme d'Etat d'Aide-soignant, Titre professionnel Maçon et Peintre...).

Ces actions sont plutôt destinées à des employés ; ne pensez-vous pas que les cadres ont également leur place dans la démarche de VAE ?

Tout à fait. Nous réalisons des ateliers d'information en direction d'un public demandeur d'emploi ayant un statut cadre, en collaboration avec Pôle Emploi et la Ddtefp du Tarn. Cette action répond à une spécificité du territoire où l'on compte un nombre important de cadres autodidactes issus de secteurs tels que le textile ou la pierre, activités implantées de longue date dans le département.

Quels sont les points forts du PRC du Tarn ?

Tout d'abord, le PRC est présent au sein des trois Mcef de Castres, d'Albi et de Gaillac-Graulhet. Cela facilite la rencontre avec l'ensemble des publics. Nous travaillons en articulation avec le pôle VAE des centres de ressources des Mcef ; ce partenariat apporte cohérence et lisibilité au dispositif local.

Ensuite, le PRC du Tarn a choisi de spécialiser sur la VAE six consultants parmi les quatorze conseillers bilan de son équipe. Leur professionnalisation est permanente. Ils sont coordonnés par une référente, qui fait le lien avec l'ensemble des acteurs locaux et régionaux intervenant sur la VAE. Les consultants du PRC s'appuient également sur un espace documentaire dédié à la VAE et animé par une chargée de communication.

Enfin, dès 2008, nous avons systématisé le suivi de chaque personne reçue en entretien individualisé. Ce suivi à 12 mois permet de faire le point avec les bénéficiaires sur les démarches qu'ils ont engagées, de lever d'éventuels freins à leur mise en œuvre et d'apporter un conseil personnalisé en cas de validation partielle.

Qui sont les bénéficiaires des services du PRC ?

Nous informons près de 1 400 personnes par an, dont 600 individuellement. Ces personnes sont salariées ou non salariées, en recherche d'emploi ou bénévoles. En 2008, 83 % des 600 personnes reçues par le PRC dans le cadre d'entretiens conseils relèvent d'une démarche de VAE.

//

Jean-Marc Bousquet et Sylvie Terral, référente VAE, pendant la semaine de la VAE

(photo Dépêche du Midi)

//



C'est un chiffre important, comment l'expliquez-vous ?

Essentiellement par notre présence au sein des Mcef ; cela permet d'identifier clairement le PRC comme ressource sur la VAE et de sensibiliser régulièrement les acteurs de l'AIO du territoire.

Il s'agit d'un public plutôt qualifié : 52 % des personnes reçues sont des employés qualifiés (+ 8 points par rapport aux données régionales). Très peu de personnes reçues sont peu ou faiblement qualifiées. Malgré la présence importante de l'activité agricole sur le nord du département avec la viticulture, le PRC n'a pas reçu de personnes relevant de ce secteur en 2008. L'ensemble des niveaux égaux ou supérieurs au baccalauréat (IV à I) représente 49 % des publics reçus. Les candidats ayant un niveau V (CAP) sont les plus représentés, avec 7 points de plus que la moyenne régionale.

Les candidats potentiels sont-ils dans une dynamique professionnelle ?

Oui. Un quart des personnes reçues ont un projet professionnel affirmé (maintien dans l'emploi, promotion ou reconversion professionnelle) et 32 % d'entre eux ont un objectif de recherche d'emploi (plus 4 points par rapport aux chiffres régionaux). Cette tendance peut s'expliquer par les actions volontaristes menées avec Pôle emploi en direction des demandeurs d'emploi.

Vous arrive-t-il de ne pas préconiser la VAE ?

En fin de conseil, en raison de leur projet ou de leur parcours, 20 % des personnes sont orientées vers d'autres démarches : bilan de compétences, formation ou expérience professionnelle complémentaire. C'est l'accès à la formation qui est recommandée à 51 %, de façon plus marquée que la moyenne régionale (plus 7 points).

En effet, une partie importante des personnes ayant pour objectif l'emploi dans un temps rapproché préfèrent privilégier la formation comme tremplin.

Le développement de la VAE est-il possible sans la participation des entreprises ?

Non, bien entendu ! C'est pourquoi nous menons des actions pour sensibiliser les entreprises à la VAE. Concrétisant notre partenariat avec l'Agefos-PME et les services de l'Etat, nous avons rencontré en 2009 une cinquantaine d'entreprises et des démarches de VAE collectives sont en cours de négociation (MJC, Maison de retraite...). Nous éditons également une lettre à destination des entreprises, « L'ABC de la VAE ».

Propos recueillis par :

Dara Chuard, CarifOref Midi-Pyrénées avec la collaboration de Sylvie Terral et Virginie Augros (PRC du Tarn)

En complément de sa mission de PRC, le Cibc du Tarn réalise des actions financées par la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (Ddtefp) du Tarn, l'Institut régional du travail, et dans le cadre d'appels d'offres nationaux, les Commissions paritaires nationales pour l'emploi (Cnpe) des cabinets dentaires et juridiques et l'Agefos-Pme.

CarifOref

Midi-Pyrénées

rue Carmin

BP 77 331 - 31673 Labège Cedex

Tél : 05 62 24 05 99 - Fax : 05 62 24 05 98

courriel : info@cariforef-mp.asso.fr

www.cariforef-mp.asso.fr